

ACT(e)s - Art Contemporain en Touraine

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCES D'ARTISTES

Act(e)s - Art Contemporain en Touraine

Dans le cadre de la première édition de l'événement ACT(e)s - programmation et interventions artistiques dans les monuments historiques de Touraine - le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire lance un appel à candidature pour des résidences d'artistes.

ACT(e)s en résidences

Act(es) en résidences favorise le dialogue entre patrimoine et création contemporaine, à travers la production d'oeuvres et la rencontre des artistes avec les publics. Pour cette première édition, 5 artistes sélectionnés via un appel à candidature national, seront accueillis dans 5 monuments du département*. En immersion pendant deux mois (juin et juillet), ils s'imprèneront, pour mieux s'en inspirer, de l'histoire du site, son architecture, son environnement, ses usages... Les oeuvres produites in-situ feront écho au monument dans lequel, et pour lequel, elles auront été créées ; elles en révéleront de nouveaux points de vue à travers les regards singuliers des créateurs. Ces résidences seront aussi sources d'expériences humaines : la rencontre entre l'artiste, les personnels du site et ses visiteurs.

* *La Cité royale de Loches, le musée de la préhistoire du Grand-Pressigny, le musée Rabelais à Seuilly, le musée Balzac à Saché, et le Prieuré Saint Cosme à La Riche.*
(voir descriptions sommaires et liens p.4)

Durée - Période

- Les artistes seront accueillis en résidence pour une durée de **2 mois, en juin et juillet 2018.**
- Les oeuvres produites seront exposées sur chacun des sites **durant 3 mois et demi, du 1er août au 15 novembre 2018.**

Conditions de la résidence

L'artiste percevra

- Une bourse d'un montant de **2500 €** pour les deux mois de résidence
- Un apport en production à hauteur de **4000 €** maximum

Les artistes seront autonomes dans le suivi de leur production : commandes et achats de matières premières ou d'outillage, usinage et prestations extérieures, transport "retour" de l'oeuvre, etc.

Les paiements seront échelonnés en 3 versements.

Frais de déplacement

Les frais de déplacement relatifs à la résidence sont compris dans la bourse.

Seuls les 2 allers-retours à prévoir entre août et fin novembre pour une action de médiation et le démontage de l'oeuvre, seront remboursés.

Hébergement - Repas

Les artistes seront **hébergés** sur les sites patrimoniaux ou dans un logement à proximité.

Repas à la charge de l'artiste (compris dans la bourse de résidence).

Espaces de travail

Un atelier et un bureau seront **mis à disposition** des artistes sur les sites ou à proximité.

Ces espaces n'étant pas initialement dédiés à la production artistique, l'artiste devra prévoir l'outillage nécessaire (compris dans les frais de production).

Actions de médiation

Les artistes concevront et animeront **3 actions de médiation** (ateliers pédagogiques, conférences ou autres rencontres), en dialogue avec les services des publics des monuments (rémunération comprise dans la bourse de résidence).

Pour postuler

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- **Artiste résidant et travaillant en France, déclaré à la Maison des artistes**, ayant terminé ses études, majeur sans limite d'âge, maîtrisant la langue française.
- **Permis B et véhicule** obligatoires

DOSSIER DE CANDIDATURE

Un dossier artistique (fichier PDF max 4 mo)

- **Une page de garde** mentionnant : Nom prénom, adresse postale, numéro de téléphone, mail, date et lieu de naissance, numéro de Siret, numéro d'ordre Maison des Artistes.
- **CV/bio artistique** : expositions personnelles et collectives, diplômes, concours et prix, publications éventuelles, liens web (1 page maximum)
- **Un texte de présentation de la démarche artistique** (1 page A4 maximum)
- **Un portfolio** : sélection de visuels légendés et crédités (6 pages maximum)
- **Une brève revue de presse** : sélection d'articles et/ou textes critiques (2 pages maximum)

2 fiches-projet minimum (fichiers PDF max 2 mo)

L'artiste joindra une fiche-projet sur au moins 2 monuments de son choix (1 page A4 maximum).

Ces fiches-projets comprendront :

- **Une brève note d'intention** qui motive le choix du monument au regard de sa démarche artistique, et présente quelques pistes de réalisations plastiques (les liens conceptuels et formels avec le monument devront être explicités).
- Éventuellement un schéma (ou simulation visuelle),
- ainsi qu'un descriptif sommaire des actions de médiation envisagées.

Une déclaration sur l'honneur (fichier PDF max 2 mo)

L'artiste rédigera un document signé attestant :

- qu'il est bien titulaire du permis B et possède un véhicule personnel.
- qu'il sera en mesure de fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile.

Les dossiers de candidature devront se limiter aux éléments précités

ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- **Uniquement par mail** à : culture@departement-touraine.fr
- Date limite d'envoi : **23/03/2018** à midi

Si le poids total des pièces jointes excède 8 mo, elles pourront être transmises via un lien intégré dans le mail de candidature (utiliser la plateforme : <https://www.transfERNOW.net/>).

Modalités de sélection

Le jury sera constitué d'élus du Conseil Départemental de Touraine, d'un collège d'expert(e)s et de personnalités de l'art contemporain de la région Centre-Val de Loire, et des responsables des 5 monuments participants.

Les dossiers incomplets ou ne respectant pas la forme demandée ne seront pas étudiés.

Calendrier

- Lancement de l'appel : 9 février 2018
- Date limite de candidature : 23 mars 2018
- Réunion du jury : 13 avril 2018
- Annonce des résultats : 16 avril 2018

LES 5 MONUMENTS PARTICIPANTS

Cité royale de Loches - *Loches* (37600)

Édifiée sur un éperon rocheux, la Cité royale est dominée par un imposant donjon, chef d'oeuvre de l'architecture militaire du Moyen Age. Haut lieu de l'histoire de France qui accueillit Jeanne d'Arc, Agnès Sorel et Anne de Bretagne.

Mots clés : *Architecture ... histoire incarnée ... guerre de cent ans ... grandes figures féminines historiques ... livre d'heures ... prison ... serrures ... tuffeau ...*

<http://www.chateau-loches.fr/>



Musée Balzac - Château de Saché - Saché (37190)

Honoré de Balzac quitte la Touraine à l'âge de 14 ans pour Paris. Entre 1825 et 1848, il rend régulièrement visite à Jean Margonne, propriétaire du château de Saché où il trouve silence et source d'inspiration pour écrire.

>> 2 presses anciennes en état de fonctionnement, lithographique et typographique

Mots clés : *Balzac et son oeuvre ... Balzac et ses contemporains ... imprimerie ... sculpture ... Rodin ...*

<http://www.musee-balzac.fr/>



Musée de la préhistoire - Grand-Pressigny (37350)

Le musée du Grand Pressigny est l'un des plus anciens musées consacrés à la préhistoire en Europe. Centre emblématique de la préhistoire et un centre de ressources unique sur le silex (activité artisanale menée sur le site pendant 4 siècles)

Mots clés : *Préhistoire ... silex ... taille ... minéral ... origines du commerce ... agriculture ... premières représentations humaines ... datation ... génétique ...*

<http://www.prehistoiregrandpressigny.fr/>



Musée Rabelais - "La Devinière" - Seuilly (37500)

Lieu de naissance de François Rabelais. L'écrivain fait de sa maison et du paysage alentour le décor naturel pour ses aventures de ses géants. La Devinière devient "château" des géants et épice centre des guerres picrocholines.

Mots clés : *Rabelais ... grotesque ... débordement ... jeux de mots ... langue imagée ... songes drolatiques ... Nostradamus ... vin ...*

<http://www.musee-rabelais.fr/>



Prieuré Saint Cosme - Demeure de Ronsard - La Riche (37520)

Pierre de Ronsard (1524-1585) a voué sa vie à la poésie sans prononcer de vœux monastiques bien qu'il fut prieur de Saint-Cosme pendant les vingt dernières années de son existence.

Mots clés : *Oeuvre et vie de Ronsard ... poésie ... Moyen-âge et Renaissance ... monastère ... archéologie ... jardins ... nombres et symboles ... livre pauvre ...*

<http://www.prieure-ronsard.fr/>

